

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE LE MERCREDI 31 MAI 2010 à MAURECOURT

Monsieur Jean-Michel ANDRE - 1^{er} Vice Président

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Aujourd'hui nous sommes réunis pour notre assemblée générale annuelle qui se tient à Maurecourt.

Notre Président, Jean-Marc JEHANNO se trouve actuellement à Haïti, en mission pour la Fédération Française de Basket Ball à la demande du Président Yvan MAININI.

De ce fait, il m'a demandé de bien vouloir le remplacer ce soir, afin de tenir notre assemblée.

Le Président de séance, Jean-Michel ANDRE, présente les personnalités qui assistent à notre assemblée générale :

Monsieur Gérald RUTAULT	Maire de la ville de Maurecourt
Madame DURAND	Maire adjoint chargé des sports
Monsieur CRUSSIAUX	Conseiller Municipal
Monsieur Christian TORDET	Directeur des Sports au Conseil Général
Monsieur Luc MISEREY	Inspecteur à la DDJS
Monsieur Gérard BRAGLIA	Représentant de la LIFBB

Il excuse les personnalités suivantes :

Monsieur Yvan MAININI	Président de la FFBB
Madame Esther CARASSO ROITMAN	Directrice de la DDJS

Groupements sportifs présents : ACB (169 voix), AGSE (88 voix), ASBBNB (164 voix), ASM (168), ASMB (340 voix), ASMC (99 voix), ASPOR (28 voix), ASV (136 voix), BBCVV (193 voix), BCG (118 voix), BCM (278 voix), CAMV (76 voix), CLOCA (141 voix), CSMAE (133 voix), ELCV 78 B (461 voix), ESCE (71 voix), ESCTSQY (218 voix), ESM (156 voix), ESS (201 voix), GBB (187 voix), JA (101 voix), JBC (163 voix), JC (421 voix), KBCM (149 voix), LMBC (94 voix), MBC (169 voix), MBG (165 voix), MLB (171 voix), PBA (209 voix), RS (237 voix), SCC (90 voix), SOH (276 voix), TBC (79 voix), TUESG (189 voix), USC (229 voix), USMBB (123 voix), USMR (165 voix), USV (157 voix), VAC (221 voix), Mme A. ANDRE (1 voix), MM. JM. ANDRE (1 voix), C. ENGRAMER (1 voix), D. RICHARD (1 voix), M. SAINTRAPT (1 voix)

Groupements sportifs excusés : BCI (48 voix), BCV (67 voix), CSCB (113 voix), USP (113 voix)

Groupements sportifs absents : AEC (13 voix), ASCL (37 voix), ASFF (132 voix), ASMD (45 voix), ASMR (52 voix), BBC (77 voix), BBCVB (17 voix), ESPY (58 voix), FRA (18 voix), L'OASIS (19 voix), PBC (190 voix), SCSFR (14 voix), USMCL (115 voix), USMV (114 voix), USY (103 voix)

Compte-rendu de la Commission de vérification des pouvoirs

Monsieur Alain MONTEL

« Mesdames et Messieurs, en exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport sur la vérification des pouvoirs » :

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts du Comité Départemental de Basket Ball des Yvelines, l'assemblée générale, pour délibérer valablement, doit être composée des Présidents des Associations et des licenciés individuels, représentant au moins la moitié des licenciés dont disposent ces associations :

Nombre d'Associations	58
Nombre de licenciés individuels	9
Nombre de licenciés au 06 mai 2010	8 187
Quorum exigé : 8 187 : 2 + 1 voix, soit 4 095 voix	

Nombre d'Associations présentes	39
Nombre de licenciés individuels présents	5
Nombre de voix présentes	6 673

Elles représentent 81,50 %

Le quorum est atteint, je déclare valable les délibérations de l'assemblée générale du lundi 31 mai 2010 à Maurecourt.

DESIGNATION DES RESPONSABLES DU SCRUTIN ET DU DEPOUILLEMENT :

Président : M. MONTEL Alain

Membre : Mme PARPAILLON Thérèse

VERIFICATEURS AUX CANDIDATURES :

M. GALCERAN Patrick

M. KOCH Francis

ALLOCUTION DE M. Gérard RUTAUT

Maire de la ville de Maurecourt

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir à Maurecourt. Nous sommes très contents de voir les associations de la ville nous solliciter pour l'organisation de l'assemblée générale de leur Fédération ou Comité Départemental.

Je vous souhaite de passer une bonne soirée.

ALLOCUTION D'OUVERTURE DE M. Jean Marc JEHANNO

Président du Comité des Yvelines de Basket Ball

Mesdames, Messieurs,

Pour la première fois depuis plus de trente ans de Présidence du Comité Départemental des Yvelines, je ne pourrais pas être présent physiquement pour notre assemblée générale.

En effet, mes fonctions fédérales m'amènent à accompagner notre Secrétaire d'Etat Rama Yade à Haiti dans le cadre de travaux sur des aides humanitaires apportées par différentes Fédérations Nationales, dont le Basket Ball.

Cette mission devait me permettre de revenir pour notre assemblée générale, mais un changement de dernière minute dans le planning de ce voyage ne me permet plus de rentrer à temps pour assister à notre AG.

Je souhaite, toutefois, comme chaque année, intervenir sur des points marquants de la vie de notre Comité Départemental.

Au niveau du nombre des licenciés, nous devons, une nouvelle fois, enregistrer une légère baisse. Je pense, et espère que cette année sera la dernière de ce type, et que nous renouerons rapidement avec la croissance que nous avons connue il n'y a pas si longtemps.

Il convient de remarquer que notre baisse est essentiellement au niveau des licenciées féminines, et que cela vienne quelque peu contrecarrer notre progression dans ce domaine des années précédentes. Mais ceci est général pour l'Ile de France, même si globalement, le nombre de licenciés de notre région augmente quelque peu.

Pour les résultats de nos équipes, le rapport moral du Secrétaire Général vous fera un point détaillé. Je souhaite toutefois mettre en avant, tout d'abord le maintien de toutes nos équipes engagées en championnat de France, et la montée de deux nouvelles équipes à ce niveau, Poissy en championnat de NM3 masculine, et Maurepas en championnat de NF3 féminines. Gageons que ceci permettra à nos jeunes joueurs et joueuses de trouver sur le département une nouvelle possibilité de pratiquer notre sport au niveau le mieux adapté à leurs espérances. Félicitations à ces deux clubs supplémentaires qui vont représenter le département au niveau national.

Il nous manque toutefois toujours des candidats pour les championnats de France Minimes et Cadets. Il va certainement à l'avenir, falloir réfléchir à l'implication du Comité dans la construction d'une candidature pour ces championnats, et espérer dès la saison prochaine que la candidature de Poissy pourra être retenue.

En ce qui concerne l'arbitrage, nous continuons notre lente progression pour le nombre de nos nouveaux arbitres. L'opération « Sifflet d'or » nous permet d'avoir chaque année des candidats jeunes et déjà impliqués dans la fonction au niveau de leurs clubs, mais il est toujours très difficile d'avoir suffisamment d'arbitres disponibles régulièrement pour assurer l'ensemble des désignations à effectuer chaque week-end.

Notre répartiteur depuis de nombreuses années a décidé d'arrêter sa fonction, et une nouvelle personne prendra la relève pour la saison prochaine. La CDAMC se structure de plus en plus chaque année, et je souhaite que cette Commission poursuive dans cet axe dans les années à venir.

Les Commissions Sportives Adultes et Jeunes travaillent toujours dans l'ombre, mais assurent régulièrement la bonne marche de nos compétitions. La Commission Jeunes vous présentera lors de cette réunion des projets de modification au niveau des championnats Poussins dès la saison prochaine, sur lesquels nous souhaitons recueillir votre avis, qui pourraient certainement apporter des améliorations à la pratique sur cette catégorie.

Nos rassemblements Mini Basket connaissent également toujours un succès affirmé, et nous nous devons de continuer ces actions certainement bénéfiques pour la pratique de nos très jeunes basketteurs et basketteuses.

En ce qui concerne la Commission Adultes, il convient également de réfléchir à l'avenir sur la pyramide du championnat féminin, qui actuellement peut poser problème au niveau Honneur, avec des poules un peu trop denses à ce niveau.

Les formations d'entraîneurs connaissent toujours le même engouement, et le colloque de début de saison pour les entraîneurs, mais ne doit-on pas dire plutôt éducateur, des équipes de Mini Basket, est toujours aussi suivi.

Nos équipes sélections Benjamins, Benjamines et Minimes progressent également, mais nous devons malheureusement encore voir partir nos jeunes vers les clubs de haut niveau de la région parisienne, ou d'ailleurs, par manque de très haut niveau sur le département.

Nos actions dans le domaine social connaissent également toujours une participation importante, et une reconnaissance de l'ensemble des collectivités territoriales.

L'opération « Mairaines de Cœur » et nos cycles « Génération Basket » sont toujours très suivis, et doivent être pérennisés si les aides apportées par le Conseil Général et la DDJS (via le CNDS) sont également pérennisées.

Nos actions vers les féminines, et notamment la Journée du Basket Féminin, pourraient certainement être plus médiatisées, et dès la saison prochaine, nous allons essayer de faire du All Star Féminin de la Région Ile de France une manifestation d'envergure favorisant la pratique de notre sport par les féminines.

Un point noir et difficile reste toujours la gestion de la campagne des demandes de subvention CNDS. Notre comité propose chaque année une réunion d'information et de conseil pour l'établissement des demandes. Malheureusement, trop peu d'associations assistent à cette réunion. Ceci se traduit ensuite par des demandes rejetées, car ne satisfaisant pas aux contraintes imposées pour ce dernier. Nous ne pouvons pas nous substituer aux clubs pour rédiger les dossiers, et assister à ces réunions annuelles pourrait certainement permettre d'éviter les cas de dossiers rejetés. Le CNDS distribue une manne importante, et il est dommage que cet argent disponible profite aux autres sports simplement par manque de rigueur dans l'établissement des demandes.

Nous envisageons de nous faire aider par un cabinet comptable pour établir nos bilans afin de finaliser nos comptes, chaque saison sportive. Cette aide serait utilisée pour permettre une finalisation des comptes, nous apporter certains conseils sur la tenue de ceux-ci, et l'enregistrement informatique des différentes lignes de comptabilité.

Il nous faudra peut-être réfléchir également à la possibilité de modifier notre période comptable, et de la dissocier de la saison sportive. Plusieurs options sont possibles, soit de passer à une comptabilité sur l'année civile, mais est-ce une bonne solution, le Conseil Général donnant des subventions sur la saison sportive, soit effectuer notre comptabilité sur une période allant du 1^{er} Mai au 30 avril, afin de pouvoir présenter des comptes récents à chaque assemblée générale.

En m'excusant de ne pas être présent à cette assemblée générale, ce que j'aurais réellement souhaité. Je veux terminer cette allocution d'ouverture par quelques remerciements.

Tout d'abord à tous les membres du Comité Directeur, Présidents de Commission et membres de ces dernières, qui œuvrent chaque semaine, et pour certains, chaque jour, afin que notre sport puisse être pratiqué au sein de nos clubs sur toute la saison sportive.

Ensuite, à nos trois salariés, qui eux aussi ne ménagent pas leur temps, et leurs efforts pour que tout fonctionne au mieux dans le Comité. Ils ont parfaitement intégré le côté associatif de nos travaux.

Enfin, aux organismes et collectivités qui, via leurs aides financières nous permettent de faire fonctionner notre sport sur le département, et en particulier le Conseil Général qui, malgré une baisse générale des budgets a su entendre nos besoins et nous octroyer une subvention en légère augmentation par rapport à la saison précédente, et la DDJS qui également a su nous aider au niveau du CNDS pour que nous puissions retrouver un niveau correspondant à nos souhaits et aux actions que nous menons chaque année.

Et bien sur à vous tous, dirigeants bénévoles de nos clubs, sans qui rien ne pourrait se faire, et sans qui toutes nos actions seraient inutiles.

RAPPORTS DU SECRETAIRE GENERAL ET DES COMMISSIONS

RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL

RAPPEL

Je voudrais d'abord excuser le Président Fédéral qui nous a souhaité un bon travail pour notre assemblée générale d'aujourd'hui. Madame CARASSO ROITMAN est retenue par d'autres obligations.

Nous remercions : Monsieur Le Maire Gérald RUTAULT, Madame DURAND, Maire Adjoint chargée des Sports, et Monsieur CRUSSIAUX, Conseiller Municipal.

Nous remercions et saluons la présence de Monsieur TORDET, Directeur du Service des Sports du Conseil Général des Yvelines.

Monsieur Luc MISEREY, représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des sports des Yvelines,

Monsieur Gérard BRAGLIA, représentant de la Ligue Ile de France de Basket et chargé de mission sur le projet de développement à la Ligue,

Monsieur Christian MARZIN, ancien membre du CDYBB.

Je remercie Monsieur Gérald RUTAULT, Maire de Maurecourt, qui a mis à notre disposition les installations où nous nous trouvons.

Je remercie les dirigeants du club local qui ont œuvrés à l'organisation de cette soirée.

Je remercie tous les partenaires qui, par leur engagement à nos côtés, permettent au Comité des Yvelines, de poursuivre ses actions au niveau des Jeunes et Séniors.

Comme chaque année, le Conseil Général des Yvelines représenté par Monsieur TORDET, est un partenaire important, nous secondant dans toutes les actions que nous entreprenons au niveau des « Jeunes » et de nos sélections. Il est aussi présent lors de notre opération « Marraines de Cœur », qui a rencontré un grand succès à Chanteloup les Vignes, ainsi que dans le cadre de manifestations exceptionnelles, comme la Journée du Basket Féminin.

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, représentée par Monsieur Luc MISEREY, nous subventionne dans le cadre du CNDS et des projets spécifiques. Elle est aussi présente dans le cadre de la politique de la ville, notamment avec les actions en direction des villes et des quartiers en zones sensibles.

ELECTIONS

Cette assemblée générale est électorale pour élire un candidat qui va compléter notre Comité Directeur, suite à la démission de Melle Christine VAILLER, prise par ses obligations professionnelles.

Je vous rappelle qu'il s'agit d'une élection au scrutin majoritaire à deux tours. Au 1^{er} tour, il faut avoir obtenu la majorité des voix présentes, le 2^{ème} tour il s'agit seulement de la majorité relative.

Le nombre de voix de chaque club correspond au nombre de vos licenciés à la date du 31 mai 2010.

La deuxième élection concerne les personnes du Comité qui vous représenteront à l'Assemblée Fédérale. Vous avez à élire deux candidats, pour deux postes nécessaires à la représentation du Comité des Yvelines.

De même, nous vous demandons l'élection d'un suppléant.

LICENCES

Tous les licenciés auront à **remplir un formulaire de demande**, qu'il s'agisse d'une création, d'un renouvellement ou d'une mutation.

Ces formulaires sont à votre disposition lors de l'assemblée générale, ou bien sur le site de la Fédération.

Vous pouvez enregistrer les créations et renouvellements de licences de vos licenciés français.

Votre code changera pour la saison 2010-2011 et vous sera transmis à réception de l'attestation sur l'honneur qui se trouve dans votre enveloppe remise ce soir.

Nous souhaitons que cette tâche, qui désormais vous incombe, ne vous créera pas trop de soucis.

IMPORTANT

Il est de votre devoir de lire attentivement le document joint « Procédure de délivrance de la licence ». Le choix des licences pour les étrangers se fait suivant le niveau des championnats : Qualificatif Championnat de France

La règle des moins de 21 ans est abrogée.

ASSURANCE

Deux options vous sont proposées :

1. L'option A à 3,30 euros
2. L'option B à 8,00 euros (ouvrant droit à des indemnités journalières en cas de perte de salaire)

Chaque adhésion se renouvelle automatiquement par tacite reconduction à chaque échéance annuelle fixée au terme de la saison sportive (1^{er} juillet, zéro heure).

Sauf :

Dénonciation effectuée de la part du licencié par courrier recommandé avec accusé de réception, expédié à la FFBB, deux mois au moins avant l'échéance annuelle.

Les licenciés qui refusent d'adhérer au présent contrat, devront fournir une attestation annuelle valable de leur Compagnie d'Assurance et sur leur entière responsabilité.

Comme chaque année, vous devez nous faire parvenir au plus vite vos demandes de licences afin de les valider.

Au début du mois de septembre, nous organisons deux réunions d'informations

De cette façon, les responsables du Comité répondront à toutes vos interrogations.

Gestion des licences sur Internet

Le Comité Directeur des Yvelines de Basket, sous couvert de la Fédération Française de Basket Ball, a pris la décision, pour la saison 2010-2011, de renouveler la possibilité pour votre club de saisir directement certaines de vos licences sur le site Internet de la FFBB.

Deux opérations sont possibles :

- effectuer la création de licences françaises
- effectuer le renouvellement de licences françaises

Toutes les autres licences seront traitées par :

- le Comité des Yvelines (CDYBB) pour les mutations et licences T intra-départementales, les licences étrangères commençant par un H (niveau de participation inférieur à celle qualificative pour un championnat de France)
- La ligue Ile de France (LIFBB) pour les mutations et licences T inter-départementales
- La Fédération Française (FFBB) pour les licences étrangères.

Le Comité des Yvelines de Basket a défini la politique, les modalités et le niveau de surveillance des qualifications.

En tant que Président de l'association, vous engagez votre responsabilité au regard des informations et des pièces qui permettent de délivrer les licences. En particulier, la vérification de l'identité de la personne vous incombe, ainsi que l'existence d'une demande de licence et la validité du certificat médical.

Au retour de votre saisie, il vous sera délivré un accusé de réception. Celui-ci doit être présenté avec une pièce d'identité lors des rencontres jusqu'à la délivrance de la licence par le Comité des Yvelines.

Cependant, après votre demande, vous devez, comme par le passé, envoyer le dossier d'inscription au CDYBB dans les 48 heures. Le secrétariat enregistrera l'ordre d'arrivée des documents de votre demande. Vous pouvez, soit envoyer les dossiers par la poste, soit les déposer au Comité.

Ensuite, il sera procédé au contrôle du carton de licence avec le dossier d'inscription (coordonnées, certificat médical, surclassement, assurance).

Seulement après ces vérifications, il vous sera délivré la licence.

Tous les codes d'accès ont été changés pour la saison 2010-2011.

ENGAGEMENTS

TOURNOI QUALIFICATIF REGION JEUNES

Nous avons constaté cette saison, que les clubs ont été respectueux des règlements et des inscriptions.

Les dates de qualifications retenues pour la saison 2010-2011 sont :

1. Samedi 11 et dimanche 12 septembre
2. Samedi 18 et dimanche 19 septembre

suivant les catégories.

CHAMPIONNATS

Dans votre enveloppe, vous trouverez les bulletins d'inscriptions pour les championnats Jeunes et Séniors.

CHAMPIONNAT FEMININ

Au cours de la soirée, la Commission Sportive Adultes vous fera une proposition, pour modifier les championnats féminins du département.

CHAMPIONNAT POUSSINS - POUSSINES

La Commission Sportives Jeunes va vous proposer une nouvelle formule de compétition pour les championnats Poussins et Poussines. C'est quelque chose d'important, d'allier les deux Commissions Sportive et Technique, pour définir l'avenir de nos Jeunes.

Ce nouveau règlement est déjà mis en vigueur dans les départements franciliens.

COMMISSION DES ARBITRES

Le Président de la Commission vous présentera un peu plus tard dans notre assemblée générale, ce qu'il souhaite voir adopter pour la saison 2010-2011.

Je dois vous informer sur la réussite de la mise en place de la Caisse de Péréquation, qui a simplifiée énormément le remboursement des officiels.

BASKET LOISIRS

Aujourd'hui, nous avons enregistré un nombre croissant de clubs pratiquant du Basket Loisirs. Nous sommes passés de 6 clubs à 15 clubs, et nous avons mis en place un annuaire des clubs loisirs.

LES CONVOCATIONS

Nous avons constaté le développement des convocations des rencontres de championnat par e-mail.

Vous êtes de plus en plus nombreux à avoir adopté cette formule qui donne satisfaction aux Commissions.

Cependant, les Commissions vous demandent plus de rigueur dans la formulation des demandes :

- Club demandeur
- La date, l'heure, le lieu
- Les coordonnées du demandeur

MATCH REMIS

Au cours de la saison, les Commissions Sportives ont eu à gérer un nombre important de rencontres remises pour diverses causes.

Celles qui sont incontournables

Les intempéries : neige, verglas

Les classes vertes

Les joueurs (ses) sélectionnés (ées)

Celles qui ne sont pas acceptables

Un joueur (se) absent (e)

L'entraîneur absent

Pas de voiture pour accompagner

Ces trois causes ne sont pas des raisons valables pour remettre une rencontre. De ce fait, je demande aux Commissions concernées d'être vigilantes sur ces demandes.

Les calendriers mis à votre disposition par les Commissions Jeunes et Adultes, tiennent compte de tous les facteurs pouvant intervenir dans leur constitution.

MODIFICATION DU TRACAGE DES TERRAINS

De nouvelles normes sur le traçage des terrains vont entrer en vigueur sur les saisons 2010-2011, 2011-2012. Vous avez des informations et documents dans votre enveloppe.

Françis KOCH vous donnera des informations complémentaires au cours de cette soirée.

CONCLUSION

Je tiens particulièrement à me faire l'écho des Commissions qui vous ont sollicitées pendant toute la saison. Ainsi, nous avons pu obtenir des créneaux horaires dans les installations que les municipalités ont mises à disposition pour nos stages, colloques et manifestations.

Avant de conclure, je remercie tous les membres du Comité Directeur et tous les bénévoles des Commissions qui œuvrent pour le Comité en donnant énormément de leur temps. Une attention particulière à Sonia et Patricia qui par leurs compétences et leur courtoisie sont toujours disponibles et répondent à nos demandes. J'en veux pour preuve leur présence ce soir.

J'espère avoir été explicite et complet dans mon rapport. Maintenant, il me reste à vous souhaiter à tous et à vos familles une excellente fin de saison.

Passez de bonnes vacances afin de revenir en septembre en pleine forme, pour une nouvelle saison riche en événements.

Je vous remercie de votre attention.

Les comptes-rendus des Commissions étant en votre possession, je vais passer la parole à chaque Président pour répondre aux éventuelles questions.

INTERVENTION PRESIDENTS COMMISSIONS

COMMISSION ADULTES	:	Mme Annie ANDRE	Voir question
COMMISSION JEUNES	:	Mme Thérèse PARPAILLON	Voir question
COMMISSION MINI BASKET	:	M. Marcel LEVRIER	Pas de question
COMMISSION FEMININE	:	Mme Anne Marie BROUSTAL	Pas de question
COMMISSION TECHNIQUE	:	M. Gilles GALCERAN	Voir question
COMMISSION ARBITRES	:	M. Stéphane CHARTIER	Pas de question
COMMISSION JURIDIQUE	:	M. Patrick GALCERAN	Voir question
COMMISSION SALLES/TERRAINS	:	M. Francis KOCH	Voir question
COMMISSION QUALIFICATION	:	Mme Christiane PEREZ	Voir question

COMMISSION SPORTIVE ADULTES

La Commission Sportive Adultes propose à l'assemblée générale de modifier les championnats féminins :

1. La suppression de la catégorie Honneur
2. Création de deux poules en Promotion Excellence
3. Une phase qualification
4. La 2^{ème} phase en PLAY-OFF

Après un débat, où chaque club a pu s'exprimer et donner son avis, il en résulte, que la majorité des clubs demande que la réforme soit reportée à la saison 2011-2012.

Par conséquent, la Commission Sportive adaptera le championnat Honneur en fonction des engagements.

La Commission Sportive Adultes propose à l'assemblée générale de rendre obligatoire l'inscription des clubs, évoluant dans les championnats régionaux et qualificatifs région et département aux Coupes des Yvelines.

Après un débat, où chacun des clubs a pu s'exprimer, la majorité des groupements présents décide de ne pas donner suite à cette proposition.

Plusieurs clubs s'expriment sur la désignation des $\frac{1}{2}$ finales et finales des Coupes sur terrain neutre. Cela provoque des oublis ou des difficultés d'organisation.

L'assemblée générale décide que les $\frac{1}{2}$ finales et finales de Coupes seront disputées sur le terrain d'un des deux adversaires, fait par tirage au sort.

COMMISSION TECHNIQUE

L'assemblée générale demande de revoir certains lieux d'implantation des stages.

La Commission sollicite régulièrement les clubs pour l'organisation des stages. Celle-ci étudie les propositions et décide des lieux suivant les critères :

1. La situation géographique
2. Les installations
3. Les disponibilités des jours, heures, lieux

Toutefois, la Commission étudiera attentivement les demandes exprimées lors de l'assemblée générale.

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

De nombreux clubs s'étonnent que certains entraîneurs adoptent, lors des rencontres, « la défense de zone ».

Après l'intervention des Commissions Jeunes, Technique, CDAMC, il apparaît que ce point de règlement reste une question difficile à solutionner.

Cependant, chacun des intervenants pense que ce n'est pas la majorité des entraîneurs qui pratiquent « la défense de zone ».

Néanmoins, cette règle reste une interrogation qui sera peut-être solutionnée à long terme et qui demandera beaucoup d'investissement des Commissions Sportives, Technique et de la CDAMC.

Monsieur Stéphane BRONSIN (USMBB)

Intervention de Monsieur BRONSIN sur la qualification d'un joueur qualifié par Internet.

Le Comité des Yvelines a déjà répondu à ce dossier en son temps. Toutefois, il restait à ce club la possibilité d'aller en chambre d'appel, suivant les règlements.

Cette éventualité n'a pas été utilisée par le club.

COMMISSION SALLES ET TERRAINS

Après l'intervention de Francis KOCH, Président de la Commission Salles et Terrains, celui-ci a présenté les documents modifiant le tracé des terrains.

Il est demandé à chaque club de se rapprocher du Service des Sports de la Ville, afin d'informer celui-ci des modifications à mettre en œuvre pour 2012.

Des entreprises spécialisées sont proposées par la Commission Fédérale Salles et Terrains.

Référent FFBB

Monsieur Damien HENO - **Tel** : 01.53.94.25.76 - **Mail** : dhenno@basketfrance.com

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Le Président Jean-Michel ANDRE prend la parole afin de faire voter le rapport moral du Secrétaire Général.

Seule une personne par club présent a le droit de vote.

Contre : 0 voix **Abstention** : 0 voix **Pour** : 6 673 voix

RAPPORT FINANCIER ET DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Le Président Jean Michel ANDRE

Dans votre dossier, vous allez trouver les comptes de la saison passée. Ils ont été clôturés après l'assemblée générale 2009. En effet, nous avons toujours des incertitudes, n'ayant pas toutes les données en temps voulu !

Pour cette année, vous avez un document approximatif. Actuellement, nous ne connaissons pas à ce jour, le montant de nos subventions (Conseil Général, CNDS).

RAPPORT FINANCIER 2009 - 2010

La trésorière : Madame Gisela MAITRE

Merci à Madame Sonia CHIRON pour le travail effectué tout au long de la saison. Merci à Alain MONTEL pour son aide précieuse et sa compétence dans le domaine de la comptabilité.

Points marquants de la saison 2009-2010 :

- Remboursement du prêt pour l'achat du siège, nous avons remboursé 12 849,12 EUR dont 3 112 EUR d'intérêts. Il nous reste encore à payer au 01/07/2010, 49 310 EUR.
La dernière échéance est pour le 3 septembre 2014.
- Pas d'achat cette année au titre des immobilisations.
- Subventions perçues :
 - 32 200 EUR du Conseil Général pour la saison 2008-2009
 - 2 000 EUR du Conseil Général pour l'achat de billet pour l'Open de Ligue Féminine de Basket Ball
 - 37 000 EUR du CNDS pour l'année 2009
 - 2 000 EUR du Conseil Général pour les finales Cadets
- Les fournisseurs sont tous réglés. Au 29 mai, les clubs nous doivent 7 708 EUR.
- Nous avons en disponibilités environ 125 000 EUR (prévision à fin juin).

A venir :

- 32 800 EUR du Conseil Général pour la saison 2009-2010
 - CNDS pour l'année 2010, montant non défini (37 000 EUR pour l'année 2009), pour les aspects formations, basket école, et pour les actions génération basket et sifflet d'or
- Dans ces disponibilités, nous avons 94 036 EUR sur notre livret épargne, et 2 524 EUR en SICAV, ces sommes sont disponibles très rapidement en cas de besoin. Nous avons mis en œuvre ces disponibilités, depuis de nombreuses années, pour le cas où nous aurions de grosses dépenses à engager.

Merci aux vérificateurs aux comptes, Mme MISSAKIAN et M. CAYLA, pour la vérification des comptes de la saison 2008-2009 et de la saison en cours, effectuée le 19 mai 2010.

Nous vous remettons, ce jour, les bilans des exercices 2008-2009 (clôturés) et 2009-2010 (provisoire), ainsi que le budget prévisionnel.

Nous sommes à votre disposition, Alain MONTEL et moi-même pour répondre à vos questions. Je redonne la parole à notre Président afin que nous puissions entendre les vérificateurs aux comptes. Nous pourrions alors faire voter le quitus du bilan de la saison 2008-2009 ainsi que le budget prévisionnel 2010-2011.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Rapport des Vérificateurs de comptes : M. CAYLA et Mme MISSAKIAN

Nous avons effectué au siège du comité des Yvelines le mercredi 19 mai 2010 notre audit des comptes.

Nous avons tenté de suivre les normes professionnelles applicables en France. Il est à noter que nous n'avons pas été assistés par un CAC (commissaire aux comptes) ou un expert comptable. Nous avons néanmoins bénéficié de la bienveillance des personnes présentes pendant ce contrôle et demandé tous les renseignements complémentaires ultérieurement. Les normes en vigueur demandent la mise en œuvre de diligences, permettant ainsi d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. L'audit consiste à examiner par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à les apprécier dans leur ensemble.

Monsieur BISSON nous a informé que le CDYBB envisageait de prendre un cabinet comptable. Nous félicitons cette prise d'initiative car nous avons constaté cette année, que la tenue des comptes était encore perfectible et que l'organisation comptable pouvait être encore améliorée.

Nous estimons donc que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après:

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des résultats définitifs et « provisoires ». Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels de 2008-2009 et les comptes prévisionnels pour l'année 2009-2010 (qui seront clôturés ultérieurement).

Nous félicitons le travail des bénévoles en particulier du trésorier et du trésorier adjoint qui s'attellent à la tâche du suivi des comptes et nous encourageons vivement le Comité dans sa démarche de prendre un cabinet comptable pour soutenir le travail des bénévoles et secrétaires.

QUITUS DU RAPPORT DE LA TRESORIERE

Le Président Jean Michel ANDRÉ prend la parole afin de faire voter le rapport financier de la trésorière (le vote s'effectue à main levée).

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 6 673 voix

Le rapport financier est adopté par l'assemblée générale à l'unanimité des voix présentes.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2010-2011

La trésorière présente le budget prévisionnel 2010-2011, la balance correspond au total de chaque numéro du plan comptable, qui vous sera envoyé en même temps que les comptes clôturés.

Le budget a été étudié en fonction du bilan de la saison passée. Nous avons revu le budget, poste par poste en étudiant les recettes et les dépenses, ceci dans le but de faire des économies et revenir prochainement à un équilibre.

RECETTES	VENTILATION BUDGET	DEPENSES
	COMPTE FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL	
215 000	LICENCES/ASSURANCES/MUTATIONS	145 000
17 100	AFFILIATIONS FFBB / LIFBB	14 700
1 700	AFFILIATIONS CDYBB	
2 700	RISTOURNES FEDERATION ET REGION	
	COMPTE DE SUBVENTIONS	
33 000	CONSEIL GENERAL DES YVELINES	
37 000	CNDS	
9 750	AIDE A L'EMPLOI	
	DDJS SELECTIONS DEPARTEMENTALES	
	LIGUE ILE DE France DE BASKET BALL	
	COMPTE COMITE DES YVELINES DE BASKET-BALL	
28 100	ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS	
3 500	PRODUITS + FRAIS FINANCIERS	250
3 500	IMPRIMES MATERIEL RECOMPENSES EQUIPEMENT	5 200
	SECRETARIAT	4 000
	MAINTENANCE REPARATION	4 000
	CHARGES DE COPROPRIETE	1 500
	MATERIEL EQUIPEMENT	
	DOCUMENTATION	
	REVUE - JOURNAUX	325
	TELEPHONE + INTERNET	4 000
	FRAIS POSTAUX	6 000
	EDF/GDF/EAU	3 200
	IMPOTS	3 400
	ASSURANCE CDY	600
	SOUSTRAITANCE + VACATIONS	6 000
	DEPLACEMENTS (MC et Personnel et TIC)	12 000
	FRAIS DE COLLOQUES	590
	MASSE SALARIALE	77 000
	ACHAT DE PLACES	3 800
1 000	SELECTIONS DEPARTEMENTALES	
	GENERATION BASKET	7 000
7 400	COMMISSION TECHNIQUE	15 000
	COMMISSION SPORTIVE	
1 600	COMMISSION CDAMC	9 000
	COMMISSION BASKET FEMININ	2 500
	COMMISSION BABY+ECOLES DE BASKET	
	ORGANISATIONS CDYBB	1 500
	PRELEVEMENT SUR DISPONIBILITES	
	EQUIPEMENT	
	DIVERS	
	COTISATION CDOSY	85
	COMPTE DES INVESTISSEMENTS	
	MATERIEL DU SIEGE ET AMENAGEMENT	21 000
	REMBOURSEMENT PRÊT ACHAT SIEGE	13 700
361 350	TOTAUX	361 350

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Le Président Jean Michel ANDRE prend la parole afin de faire voter le budget prévisionnel.

Le vote s'effectue à main levée.

Contre : 0

Abstention : ASBBNB (164 voix), ESM (156 voix) **Total : 320 voix**

Pour : 6 353 voix

Le budget prévisionnel est adopté par l'assemblée générale avec 6 353 voix.

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Candidatures : Mme MISSAKIAN Sandrine et M. CAYLA Jean

Le Président Jean Michel ANDRE prend la parole pour l'élection des vérificateurs aux comptes.

Le vote s'effectue à main levée.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 6 673 voix

Mme MISSAKIAN Sandrine, M. CAYLA Jean sont élus à l'unanimité des voix présentes.

ELECTION DU MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR

Un poste est à pourvoir pour compléter le Comité Directeur. Un seul candidat se présente.

Le Président Jean Michel ANDRE demande à l'assemblée générale si elle souhaite voter à bulletin secret, étant donné qu'il y a un candidat pour un poste à pourvoir. L'assemblée générale opte pour le vote à main levée.

Candidat :

M. PHAM Philippe (ELCV78B)

Résultats :

Nombre de voix présentes : 6 673 Quorum : 3 337 voix

M. PHAM Philippe est élu à l'unanimité des voix présentes.

ELECTION DES REPRESENTANTS DU CDYBB A L'ASSEMBLEE FEDERALE DE LIMOGES

Deux représentants et un suppléant sont à élire pour l'assemblée générale fédérale de Limoges les 26 et 27 juin 2010.

Candidats :

M. BISSON Roger

M. GALCERAN Patrick

Suppléant :

M. CHARTIER Stéphane

Pour cette élection, seuls les clubs évoluant en championnat départemental et régional, non qualificatif aux championnats de France, peuvent voter. Les autres clubs voteront à l'assemblée générale de la Ligue Ile de France.

Le Président Jean Michel ANDRE demande à l'assemblée générale si elle souhaite voter à bulletin secret, étant donné qu'il y a autant de candidats que de postes à pourvoir.

L'assemblée opte pour le vote à main levée.

Le club de MB Gargenville souhaite s'abstenir (165 voix)

Résultats :

Nombre de voix présentes : 4 720 - Quorum : 2 360 voix

M. BISSON Roger : 4 555 voix

M. GALCERAN Patrick : 4 555 voix

M. CHARTIER Stéphane (suppléant) : 4 555 voix

MM. BISSON Roger, GALCERAN Patrick et CHARTIER Stéphane sont élus avec 4 555 voix présentes.

MODIFICATION DES CHAMPIONNATS MINIBASKET

Modification au règlement des Poussins Poussines

La Commission des Jeunes et Mini Basket a mené une réflexion avec la Commission Technique sur le règlement de jeu des Poussins (es).

L'expérience sur la catégorie Mini Poussins (es) a été concluante, et nous pousse à l'appliquer à la catégorie Poussins.

D'autre part, ce modèle est déjà très largement utilisé dans d'autres départements, y compris de l'Ile de France.

Principale modification :

Jeu en 4 contre 4, avec des périodes de 4 minutes
--

La réduction du nombre de joueurs sur le terrain augmente la participation aux actions de jeu. Le jeu est moins haché, il y a plus de passes. Il y a plus d'espace pour les joueurs, les couloirs sont ouverts. L'enfant peut prendre des initiatives, a plus souvent le ballon. Les qualités athlétiques de l'enfant sont plus développées, en particulier la course. Le jeu est plus fatiguant, mais ne dure que 4 minutes.

Ce modèle doit permettre à l'enfant de prendre plaisir, de se dépasser, prendre plus de responsabilités, sa progression est plus rapide. Ce modèle doit favoriser le jeu dynamique basé sur le mouvement, la vitesse d'exécution et la mobilité des joueurs sans ballon.

Nous espérons que les entraîneurs / dirigeants / parents comprennent l'enjeu de ce modèle et le mettront en œuvre aussi lors des entraînements où le jeu en effectif réduit favorise la progression rapide de la formation du joueur.

Après un débat animé, où chacun a pu s'exprimer, l'assemblée générale adopte les modifications du championnat Poussins, Poussines pour la saison 2010 - 2011. La Commission Sportive Jeunes vous fera parvenir les nouvelles feuilles de marque dès le début septembre.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 6 673 voix

Les modifications pour les championnats Poussins, Poussines sont adoptées à l'unanimité des voix présentes.

ORGANISATION CDAMC

Rapporteur Stéphane CHARTIER

La CDAMC tiendra une permanence le vendredi de 18h30 à 20h30. Les demandes d'arbitres hors championnats à désignation devront être faites au minimum 15 jours avant la date de la rencontre.

Concernant la Charte de l'Arbitrage, nous remplaçons la notion des 14 journées de championnats à effectuer par l'additif suivant :

Pour officier en qualité d'arbitre départemental sur les compétitions organisées par le CDYBB et compter pour la Charte de l'Arbitrage :

- Il faut être disponible à l'occasion de 65 % des week-ends de compétitions
- Il faut satisfaire aux exigences du stage de recyclage annuel obligatoire

Les stages de recyclages arbitres auront lieu comme suit :

Samedi 11 septembre 2010 au gymnase Bacquet aux Clayes sous Bois de 9h00 à 17h00

Dimanche 12 septembre 2010 au gymnase Riffaut à Magnanville de 9h00 à 17h00

CHARTRE DE L'ESPRIT SPORTIF

SAISON 2009 - 2010

A ce jour, 13 clubs ont signé la Charte de l'Esprit Sportif :

BCG Elancourt, BC Maurepas, CA Mantes la Ville, EL Chesnay Versailles 78B, ESC Trappes, ES Sartrouville, Guyancourt BB, Maisons Laffitte B, Poissy BA, SO Houilles, US Conflans, Triel BC, TUE St Germain.

Un classement a été effectué en tenant compte :

- Des fautes techniques, des fautes disqualifiantes sans rapport et des dossiers de discipline (département et région)
- Du nombre de matches effectués par le club
- Du nombre d'équipes Séniors par rapport aux équipes Jeunes

Rappel

Une faute technique : 1 point de pénalité

Une faute disqualifiante sans rapport : 3 points de pénalité

Une faute disqualifiante avec rapport ou l'ouverture d'un dossier de discipline : 5 points de pénalité

Tous les clubs possédant au moins trois équipes ayant participé entièrement à un championnat départemental, régional ou national peuvent signer la Charte de l'Esprit Sportif.

Objectifs de ce challenge

- Protéger le sport contre toute forme de violence et de tricherie.
- Défendre l'éthique sportive.
- Développer la promotion de l'**Esprit Sportif**.
- Agir pour favoriser les aspects positifs et exemplaires de la pratique sportive.
- Valoriser les clubs dont le comportement de leurs licenciés est exemplaire.

Les clubs ont tous 0 point au départ. Après plusieurs échanges lors de cette assemblée générale, il serait certainement intéressant de proposer un moyen de récupérer des bonus. Il reste à savoir sur quels critères les clubs pourraient regagner ces points, sachant que les calculs sont effectués sur la lecture des feuilles de marque.

La Charte de l'Esprit Sportif est attribuée au club de **Guyancourt BB**. Ce challenge est remis en jeu chaque année.

Un groupe de travail sera mis en place, dès le mois de septembre. Il aura pour mission d'améliorer le contenu de la charte.

RECOMPENSES

CDYBB

LETTRES DE FELICITATIONS

RATIER Katia
DELAUNAY Aurélie
PIEL Evelyne
BERTOUX Lucie
VERSINI Elsa

GOMIS Antoine
CHOUILLER Clément
MISSAKIAN Franck
PIPERNO Stéphane
CAYLA Jean

MEDAILLES DE BRONZE

CISZEWSKI Corinne
GOUPILLEAU Christelle
BALLET Thérèse

TOUACHE Julien
GALCERAN Gilles
LOPES Valdemar

LIFBB

LETTRES DE FELICITATIONS

MOUMMAD Hassna
HEISER Isabelle

MEDAILLES DE BRONZE

FROIDEFOND Sylvain
PROST Véronique

MEDAILLES D'ARGENT

BOITEZ Jean Jacques
ANDRE Annie

MEDAILLES D'OR

Pas de médaille

RECOMPENSES CHAMPIONNATS

EXCELLENCE MASCULINE

CHAMPION POISSY BA

VICE CHAMPION JC CROISSY

PROMOTION EXCELLENCE MASCULINE

CHAMPION BC MAUREPAS

VICE CHAMPION ES SARTROUVILLE

HONNEUR MASCULINE

CHAMPION J CROISSY

VICE CHAMPION ELCV 78B

EXCELLENCE FEMININE

CHAMPIONNE AS MONTIGNY B

VICE CHAMPIONNE US CONFLANS

PROMOTION EXCELLENCE FEMININE

CHAMPIONNE BC MAUREPAS

VICE CHAMPIONNE PLAISIR BC

HONNEUR FEMININE

CHAMPIONNE KBC MAGNY

VICE CHAMPIONNE US VESINET

JEUNES MASCULINS

CADETS 1^{ERE} DIVISION

CHAMPION RAMBOUILLET S

VICE CHAMPION ESC TRAPPES

CADETS 2^{EME} DIVISION

CHAMPION JOUY BC

VICE CHAMPION AS NOISY BAILLY

MINIMES MASCULINS 1^{ERE} DIVISION

CHAMPION J CROISSY

VICE CHAMPION ESC TRAPPES

MINIMES MASCULINS 2^{EME} DIVISION

CHAMPION KBC MAGNY

VICE CHAMPION ANDRESY CB

BENJAMINS 1^{ERE} DIVISION

CHAMPION J CROISSY

VICE CHAMPION CELLE ST CLOUD

BENJAMINS 2^{EME} DIVISION

CHAMPION USM VIROFLAY

VICE CHAMPION AS FONTENAY F

POUSSINS 1^{ERE} DIVISION

CHAMPION J CROISSY

VICE CHAMPION RAMBOUILLET S

POUSSINS 2^{EME} DIVISION

CHAMPION BC MAUREPAS

VICE CHAMPION ELCV 78B

CADETTES 1^{ERE} DIVISION

CHAMPIONNE CA MANTES LA VILLE

VICE CHAMPIONNE SO HOUILLES

CADETTES 2^{EME} DIVISION

CHAMPIONNE US MARLY LE ROI

VICE CHAMPIONNE ANDRESY CB

MINIMES FILLES 1^{ERE} DIVISION

CHAMPIONNE AS MANTES

VICE CHAMPIONNE SO HOUILLES

MINIMES FILLES 2^{EME} DIVISION

CHAMPIONNE MONTESSON BC

VICE CHAMPIONNE AS MONTIGNY B

BENJAMINES 1^{ERE} DIVISION

CHAMPIONNE ELCV 78B

VICE CHAMPIONNE US MARLY ROI

BENJAMINES 2^{EME} DIVISION

CHAMPIONNE US CONFLANS

VICE CHAMPIONNE BC MAUREPAS

POUSSINES 1^{ERE} DIVISION

CHAMPIONNE ESC TRAPPES

VICE CHAMPIONNE AS MESNIL ROI

POUSSINES 2^{EME} DIVISION

CHAMPIONNE ASBB NOISY BAILLY

VICE CHAMPIONNE US CONFLANS

RECOMPENSES COUPES CDYBB*FINALES DIMANCHE 23 MAI 2010 – VERSAILLES***COUPE MORIN**

J CROISSY

COUPE GERMOND

BC MAUREPAS

COUPE BUSSIÈRE

EL CHESNAY VERSAILLES 78B

COUPE FREDERIQUE PRUD'HOMME

PLAISIR BC

TROPHEE PAUL MAHIER

Classement qui tient compte des trois rassemblements Mini Basket. Le classement se fait par le nombre de jeunes présents.

Particularité

« Les masculins » comptent 1 point

« Les féminines » comptent 2 points

Nbs de clubs présents

39/58

Nbs d'enfants

847

Féminines

186

Masculins

661

Challenge

- | | | |
|----|-------------------------|-----------|
| 1. | BC MAUREPAS | 75 points |
| 2. | MONTESON BC | 55 points |
| 3. | SO HOUILLES | 48 points |
| 4. | CLOC ACHERES | 45 points |
| 5. | BBC VELIZY VILLACOUBLAY | 44 points |
| | AS MONTIGNY LE BRX | 44 points |

CHALLENGES LICENCIES

CHALLENGE DES LICENCIES

Le Comité Départemental des Yvelines de Basket Ball organise deux challenges pour récompenser les clubs qui ont une augmentation de licenciés (es) par rapport à la saison 2008-2009 dans les catégories :

1. Challenge Féminines toutes catégories

Le pourcentage d'augmentation des licenciées féminines toutes catégories

2. Challenge Mini Basket

Le pourcentage d'augmentation des licenciés (es) des catégories Baby Basket à Benjamins (es)

CHALLENGE 1

FEMININES TOUTES CATEGORIES

1- ESC ECQUEVILLY	20 ballons
2- ES MAGNANVILLE	15 ballons
3- AS VILLENES	12 ballons
4- JOUY BC	08 ballons
5- POISSY BA	06 ballons

CHALLENGE 2

MINI BASKET

1- POISSY BA	20 ballons
2- CELLE ST CLOUD	15 ballons
3- RAMBOUILLET S	12 ballons
4- US MARLY LE ROI	08 ballons
5- GUYANCOURT BB	06 ballons

EXAMEN DES VOEUX

Vœu n° 1 CSCB

Serait-il possible que sur les licences de certains licenciés étrangers, soit marquée la date du début et fin de leur qualification ?

Avis de la Commission des Vœux

Vœu à transmettre à la FFBB

Avis du bureau Départemental

Vœu transmis à la FFBB

Vœu n° 2 MLB

Essayer de mieux répartir les matches domiciles / extérieurs par club et par week-end

Problème rencontré : week-end à 10 matches à domicile avec 1 seule salle ! Puis week-end avec seulement $\frac{1}{2}$ matches à domicile. Est-ce possible ? (Logiciel « usine à gaz »).

Avis de la Commission des Vœux

Favorable - transmis à la Commission Jeunes

Avis de la Commission compétente

La Commission des Jeunes essaie de répartir correctement, en particulier pour les clubs ayant beaucoup d'équipes, mais elle ne peut pas tenir compte des matches adultes, ni des matches de région.

Avis du bureau Départemental

Dans son ensemble, la Commission des Jeunes répartit les équipes féminines et masculines. Cependant, il lui est difficile de tenir compte des championnats adultes et régionaux. Les clubs qui se trouvent dans ces cas peuvent alerter les Commissions Sportives qui pourront éventuellement tenir compte des observations.

Vœu n° 3 MLB

Augmenter le nombre de rencontres pour les Mini Poussins

Objectif : Développer l'esprit sportif, favoriser les échanges

Avis de la Commission des Vœux

Favorable - transmis à la CSMB

Voir participation rassemblements

Avis de la Commission compétente

Défavorable - Le championnat Mini Poussins comporte 5 matches. Il faut y ajouter les 3 journées de rassemblements.

En moyenne, 22 à 25 clubs participent à ces rassemblements (sur 56 clubs).

Les matches amicaux peuvent être une solution.

Avis du bureau Départemental

Le bureau du Comité invite les clubs à venir aux trois rassemblements Mini Basket. Ceci augmente les journées et le nombre de rencontres.

Cependant, les clubs peuvent convenir de rencontres amicales.

Vœu n° 4 TUESG

Création d'un titre de champion de 3^{ème} division pour redonner de l'intérêt à cette division en regroupant dans la poule A les 6 meilleures équipes non retenues en 2^{ème} division (et éviter ainsi comme en cadets, où 80 % des matches d'une équipe puissent être gagnés par 100 points d'écart où personne ne progresse, ni ne prend de plaisir)

Avis de la Commission des Vœux

Avis défavorable - demande l'avis de la CSJ

Avis de la Commission compétente

Avis défavorable, il n'y aura pas de création de 4^{ème} division, pour favoriser un titre de 3^{ème} division.

Avis du bureau Départemental

Après l'avis de la Commission Sportive et du bureau du Comité, le passage à quatre divisions serait un retour en arrière de plusieurs années. La Commission décide de laisser les championnats jeunes dans l'état, sans la création d'un titre de champion 3^{ème} division.

Vœu n° 5 USC

Avancer l'heure de départ à 12h45, gain $\frac{1}{4}$ d'heure

Pas de classe le samedi matin

Avis de la Commission des Vœux

Avis défavorable - demande l'avis de la CSJ

Avis de la Commission compétente

Avis défavorable, il n'y a pas d'interdit. Les clubs peuvent s'entendre, pour des matches à 13h30 ou 13h45

Avis du bureau Départemental

Le bureau du Comité décide de laisser le règlement dans son état.

Cependant, les clubs peuvent, après l'accord de leur adversaire, avancer l'horaire à 13h30.

Vœu n° 6 - 1 USV

Prévoir des dates de report, même pour un championnat à poule unique

Exemple : Honneur Féminin

Avis de la Commission des Vœux

Avis favorable - demande transmis à la CSJ - CSA

Avis de la Commission Sportive Adultes

Selon le nombre d'équipes engagées, ce championnat pourrait évoluer en 2 poules (plus de 10 équipes)

Avis de la Commission Sportive Jeunes

La Commission des Jeunes prévoit des dates de report, même en poule unique

Avis du bureau Départemental pour les Championnats Honneur Féminin

Le Championnat Honneur Féminin est organisé suivant les inscriptions arrivées au 15 septembre. Cependant, la Commission éprouve certaines difficultés. En effet, cette catégorie évolue continuellement jusqu'au début du championnat.

La Commission Sportive sera attentive à votre vœu dans les prochains championnats.

Avis du bureau Départemental pour les Championnats Jeunes

Le bureau a étudié le vœu. Cependant, les Commissions Sportives Jeunes et Adultes laissent des journées de report dans les championnats. Certains impératifs de dates ou de finales obligent les Commissions à réserver les journées de championnats, ce qui laisse très peu de journées de report.

Vœu n° 7 CSA

Est-il nécessaire de continuer la Coupe Consolante Féminine vu le nombre de forfaits ?

Avis de la Commission des Vœux

Avis favorable - demande à la CSA une étude sur le nombre de forfaits %

Avis de la Commission compétente

1^{er} tour : 2 forfaits sur 6 matches

2^{ème} tour : 3 forfaits sur 4 matches

C'est très dommage pour le Basket

Avis du bureau Départemental

Le bureau du Comité décide de poursuivre la Coupe du Comité. En effet, c'est à la demande des clubs que cette compétition a été créée la saison dernière.

Vœu n° 8 USC

Serait-il possible que les jeunes arbitres, lors de leur première année, officient toujours avec le même arbitre expérimenté afin qu'ils aient un référent ?

Avis de la Commission des Vœux

Avis favorable - demande à la CDAMC

Avis de la Commission compétente

Avis défavorable car nous n'avons pas le potentiel d'arbitres expérimentés. Peu d'arbitres sur une saison sportive entière trop compliqués à gérer. Nous éviterons de désigner 2 arbitres mineurs ensemble. Il vaut mieux diversifier.

Avis du bureau Départemental

Le bureau du Comité décide de ne pas donner suite pour le moment à ce vœu. La CDAMC n'a pas actuellement le potentiel d'arbitres expérimentés.

CHAMPIONNATS FRANCE **RESULTATS DES EQUIPES**

FEMININES

NF 2 Poule C EL Chesnay Versailles 78B 7^{ème}

MASCULINS

NM 2 Poule D ESC Trappes SQY 4^{ème}

NM 3 Poule F EL Chesnay Versailles 78B 5^{ème}

ES Sartrouville 8^{ème}

Poule G US Marly le Roi 7^{ème}

CHAMPIONNATS REGIONAUX **RESULTATS DES EQUIPES**

EXCELLENCE FEMININES

Poule Unique BC Maurepas 2^{ème}

Monte en championnat de France

PRO EXCELLENCE FEMININES

Poule A AS Montigny le Brx 4^{ème}

ES Sartrouville 10^{ème}

Poule B EL Chesnay Versailles 78 B 1^{ère}

BBC Vélizy Villacoublay 4^{ème}

L'équipe de l'EL Chesnay Versailles 78B monte en Excellence

CADETTES

3^{ème} div Poule A EL Chesnay Versailles 78B 3^{ème}

Rambouillet S 4^{ème}

Poule B US Conflans 2^{ème}

MINIMES

2^{ème} div Poule B US Conflans 6^{ème}

3^{ème} div Poule A BC Maurepas 3^{ème}

EL Chesnay Versailles 78B 2^{ème}

EXCELLENCE MASCULINES

Poule Unique Poissy BA 3^{ème}

J de Croissy 11^{ème}

Poissy BA monte en championnat de France

J de Croissy descend en championnat Pro Excellence

PRO EXCELLENCE MASCULINES

Poule A	AS Montigny le Brx	10 ^{ème}
Poule B	Les Mureaux BC	3 ^{ème}
Les Mureaux BC monte en championnat Excellence		

HONNEUR MASCULINES

Poule A	CSM Aubergenville	2 ^{ème}
Poule B	La Celle St Cloud	3 ^{ème}
	US Marly le Roi	7 ^{ème}
Poule C	EL Chesnay Versailles 78B	2 ^{ème}
	Plaisir BC	11 ^{ème}
Poule D	ESC Trappes 2	6 ^{ème}
	Maisons Laffitte B	9 ^{ème}
CSM Aubergenville monte en championnat Pro Excellence		
EL Chesnay Versailles 78 B monte en championnat Pro Excellence		

ANCIENS

1 ^{ère} div	Poule Unique	US Vésinet 1	3 ^{ème}
		AS Montigny le Brx	11 ^{ème}
		EL Chesnay Versailles 78B 1	12 ^{ème}
2 ^{ème} div	Poule A	AS Mantes	7 ^{ème}
	Poule B	ESC Trappes SQY	6 ^{ème}
3 ^{ème} div	Poule A	EL Chesnay Versailles 78B 2	10 ^{ème}
	Poule B	US Maule BB	8 ^{ème}
	Poule D	AS Villennes	5 ^{ème}

CADETS

1 ^{ère} div	Poule Unique	ES Sartrouville	3 ^{ème}
3 ^{ème} div	Poule A	Poissy BA	1 ^{er}
		J de Croissy	4 ^{ème}
	Poule B	EL Chesnay Versailles 78B	6 ^{ème}

MINIMES MASCULINS

2 ^{ème} div	Poule Unique	BC Maurepas	4 ^{ème}
3 ^{ème} div	Poule A	Poissy BA	2 ^{ème}
		EL Chesnay Versailles 78B	5 ^{ème}
	Poule B	Maisons Laffitte B	5 ^{ème}

BENJAMINS

3 ^{ème} div	Poule B	Poissy BA	1 ^{er}
----------------------	---------	-----------	-----------------

QUESTIONS DIVERSES

Madame ANDRE Annie (Commission Sportive Adultes)

La Présidente de la Commission Sportive Adultes souhaite rendre obligatoire la Coupe des Yvelines pour les équipes en Région et en Excellence Départementale (Féminin et Masculin).

L'engagement reste volontaire et gratuit.

Madame GORE (ESM)

Madame GORE Martine précise que sur un match perdu par pénalité, l'équipe qui se déplace a la même sanction qu'une équipe qui ne se déplace pas.

Le Comité va revoir la possibilité de faire la distinction par rapport à cette sanction.

Madame MOUMMAD (CAMV) et Monsieur LOPES (ACB)

Madame MOUMMAD et Monsieur LOPES signalent le manque de sanctions sur le règlement des Jeunes.

Le Président Jean Michel ANDRE leur demande de remonter l'information au Comité des Yvelines.

Monsieur LEMERCIER (USV)

Le club de l'US Vésinet a rencontré de nombreuses difficultés d'organisation lors de la réquisition des installations sportives de la ville, pour l'épidémie de grippe H1N1.

Monsieur Victor LEMERCIER exprime ses remerciements à tous les clubs qui l'ont soutenu pendant cette période.

ALLOCUTION DE M. LUC MISEREY

Inspecteur à la DDJS

La DDJS travaille en étroite collaboration avec le Comité depuis des années. Je vais vous citer les 3 thématiques fortes de la DDJS :

- 1) Favoriser l'accessibilité des filles et des femmes dans le sport
- 2) Travailler davantage dans les secteurs sensibles (moins de jeunes de quartiers sensibles pratiquent le sport)
- 3) Favoriser l'accessibilité du public handicapé à la pratique du sport, les inciter à voir les matches et participer aux manifestations.

La DDJS travaille également sur le Développement Durable, le coût important que peuvent représenter les dépenses énergétiques. Que chacun prête attention aux transports, à l'eau, aux éclairages, des efforts restent à faire.

Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CUI)

Je reconnais que tous les clubs ne peuvent pas faire appel à ce type de contrat, malgré tout, certains clubs le font régulièrement et depuis longtemps. Je reste à votre disposition pour vous informer sur les conditions de ce Contrat.

CNDS

Je vais vous rappeler les grandes lignes du CNDS 2010-2011.

Les Commissions Départementales se sont réunies afin d'étudier vos dossiers, et la Commission Régionale avalisera ceux-ci.

Des réunions ont eu lieu au Comité des Yvelines, sur des points géographiques, et même dans les locaux de la DDJS afin de vous accompagner dans vos démarches. 13 dossiers ont été envoyés au Comité cette année.

Certains dossiers que nous avons pu recevoir montrent encore des problèmes budgétaires. Je

rappelle aux clubs que les budgets doivent être équilibrés. La part de subvention ne doit pas excéder 80 % et la subvention demandée ne peut pas être supérieure à 50 % du montant global.

Je vous rappelle que les demandes de subvention sont étudiées au cas par cas, et que le CNDS n'est pas destiné aux clubs professionnels, mais bien aux clubs amateurs.

Je vous félicite pour cette saison passée.

ALLOCUTION DE M. GERARD BRAGLIA
Représentant de la LIFBB

Je vous présente les amitiés de Monsieur Christian AUGER (Président de la LIFBB), qui ne peut être présent ce soir.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention l'allocution de Monsieur Luc MISEREY, Inspecteur à la DDJS, car j'ai en charge le Plan de Développement.

Le Plan de Développement existe dans les Yvelines et j'encourage les clubs à le consulter pour pouvoir mettre en place des projets dans le cadre du CNDS, qui soient en cohérence avec la politique départementale.

Dans cette démarche stabilisée, les clubs doivent être en possession d'un projet club annuel qui leur servirait à demander les fonds au CNDS, et prévoir, dans le cadre d'un projet sportif, leur activité sur une année.

Je trouve cette assemblée générale vraiment intéressante et avec beaucoup de participation. Je vous rappelle, qu'en tant qu'éducateurs, arbitres ou bénévoles, chacun doit prendre la décision de faire avancer à titre individuel le collectif.

Je vous remercie de votre attention.

ALLOCUTION DE CLOTURE

Le Maire de la Ville de Maurecourt Gérald RUTAULT

Je vais clore cette assemblée générale intéressante et dynamique en vous remerciant de votre présence ce soir. Je connais le bénévolat et la charge très lourde que cela représente, mais n'oubliez pas pour autant les tâches éducatives.

J'en profite pour remercier toutes les personnes qui œuvrent pour votre sport, le basket, les Jeunes ont besoin de vous, de cette solidarité.

Je vous invite à un pot de l'amitié et vous souhaite une bonne fin de saison à tous.

Madame, Monsieur,

Depuis le début de la saison, nous vous faisons parvenir le procès verbal de nos Comités Directeurs par e-mail.

Aussi, dans le but de faire circuler l'information, le plus largement possible, nous vous demandons de diffuser ces procès verbaux aux membres de vos bureaux ou Comités Directeurs.